

ÉCOLE LOUIS-PHILIPPE-PARÉ

Cadre de référence linguistique en lien avec le PÉI

PHILOSOPHIE DE L'ÉCOLE LOUIS-PHILIPPE-PARÉ

À l'école Louis-Philippe-Paré, nous considérons que l'apprentissage des langues occupe une place centrale dans l'éducation des élèves. Dans le contexte social actuel où la communication constitue le véhicule des apprentissages de toutes les disciplines, il nous importe de qualifier les élèves en leur offrant un milieu où le développement des compétences linguistiques, tant à l'oral qu'à l'écrit, est mis en valeur.

De plus, la *Politique linguistique de l'école Louis-Philippe-Paré* est en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'école, ainsi que la *Politique locale d'évaluation des apprentissages* et la *Politique des besoins éducationnels spéciaux*.

CONTEXTE GÉNÉRAL DE L'ÉTABLISSEMENT SUR LE PLAN LINGUISTIQUE

L'école Louis-Philippe-Paré est une école publique située à Châteauguay qui fait partie de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries. L'établissement compte 1 501 élèves dont 535 font partie du programme d'éducation internationale.

Une large majorité des élèves inscrits à l'école, soit 88%, parlent français à la maison. Signalons toutefois que, parmi les 12% restants, les élèves parlent pas moins de 38 autres langues et qu'ils sont issus de 84 nationalités différentes. Ce portrait pluriethnique est toutefois atténué par le fait que la plupart de ces élèves sont ce qu'il est convenu d'appeler des « immigrants de seconde génération », nés au Québec mais dont au moins l'un des parents provient de l'étranger. C'est pourquoi la francisation de ces élèves, bien qu'elle demeure une préoccupation constante, ne nécessite pas de mesures spécifiques importantes.

Règle générale, nos élèves possèdent les compétences nécessaires pour s'exprimer avec facilité en français, tant à l'oral qu'à l'écrit. D'ailleurs, le français est la langue en usage dans les classes.

GRILLE-MATIÈRES ET ENRICHISSEMENT

Le programme d'éducation internationale offert à l'école Louis-Philippe-Paré offre non seulement un enseignement complet d'une langue A, le français, mais il offre également une formation complète de deux autres langues, l'anglais et l'espagnol. L'école s'acquitte ainsi de ses obligations envers les programmes du Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport du Québec, tout en tenant compte de son contexte socioculturel particulier.

Voici un extrait de la grille-matières précisant le nombre de périodes allouées aux langues pour les élèves inscrits au PPCS en 2014-2015 (cycle de 9 jours).

1 ^e secondaire		2 ^e secondaire		3 ^e secondaire		4 ^e secondaire		5 ^e secondaire	
Disciplines	Périodes	Disciplines	Pér.	Disciplines	Pér.	Disciplines	Pér.	Disciplines	Pér.
Français	6	Français	6	Français	7	Français	6	Français	6
Anglais	4	Anglais	4	Anglais	4	Anglais	4	Anglais	4
				Espagnol	2	Espagnol	4 ou 6		

De plus, un enrichissement est offert à tous les niveaux tant en langue et littérature (français) qu'en acquisition de langues (anglais et espagnol). Les élèves bénéficient ainsi d'apprentissages accrus qui concernent cinq volets distincts : la littérature, le théâtre, la poésie, l'histoire de la littérature et l'histoire de la langue.

Les élèves peuvent également compter sur une bibliothèque bien étoffée où l'on retrouve une intéressante collection d'œuvres littéraires, écrites et audio-visuelles, en langue française, en anglais et en espagnol.

SOUTIEN À LA FRANCISATION

Les élèves dont la langue maternelle est autre que le français peuvent profiter d'un programme de francisation répondant aux critères établis par le MELS. Tous nos élèves peuvent bénéficier de ce service de francisation offert par la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries dans nos écoles.

MESURES D'APPUI

Les élèves qui éprouvent des difficultés ou qui manifestent un intérêt particulier pour l'apprentissage des langues bénéficient de mesures d'appui particulières à l'heure du dîner ou après les cours avec leur enseignant et ce, tant en français, en anglais qu'en espagnol.

MESURES DE VALORISATION

Plusieurs occasions sont offertes aux élèves pour parfaire leur connaissance des langues, non seulement dans les cours comme tel mais également lors d'activités sociales et culturelles de toutes sortes qui ponctuent la vie de l'école.

LANGUE ET LITTÉRATURE

- Tenue d'activités à caractère culturel : sorties au théâtre, visites d'auteurs, etc.
- Ateliers thématiques sur la méthodologie de recherche, animés par la bibliothécaire, qui soutiennent les travaux scolaires, notamment à partir des ressources matérielles et virtuelles de la Grande bibliothèque du Québec à Montréal.
- Rédaction de lettres en français pour les prisonniers politiques, dans le cadre d'une campagne d'Amnistie Internationale, activité animée par le Service d'animation à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire (AVSEC).
- Analyse d'œuvres communes des répertoires québécois, français et étranger dans le cadre des cours de français.

ACQUISITION DE LANGUES (ANGLAIS ET ESPAGNOL)

- Activités thématiques vécues en verticalité, en anglais et en espagnol (par exemple, le *Black History Month*).
- Activités thématiques vécues en horizontalité, dans le cadre des cours d'anglais et d'espagnol (par exemple, activités en lien avec l'actualité mondiale).
- Voyages linguistiques et culturels dans des destinations de langue anglaise (Boston, New York, Washington) ou espagnole (voyage humanitaire au Honduras, au Costa-Rica ou au Guatemala, par exemple).

VIE DE L'ÉCOLE

- Messages à l'interphone dans une langue française respectant les normes courantes.
- Supervision de la qualité de la langue sur les affiches diffusées dans l'école par un comité dédié à l'affichage.
- Cercle de lecture chapeauté par la bibliothécaire et une enseignante.
- Salon du livre en février.
- Dans le code de vie de l'école, il est mentionné que les élèves doivent, en tout temps et en tout lieu, utiliser un langage respectueux. De plus, l'emploi du « vous » et de « madame, monsieur » envers tout le personnel est exigé. Enfin, les blasphèmes et tout vocabulaire ordurier sont bannis.
- La « nétiquette » adoptée par l'école prône le recours à un langage respectueux, empreint de civisme et de courtoisie lors des communications par Internet ou par les médias sociaux.
- L'agenda du PÉI inclut un protocole de présentation des travaux écrits qui contient notamment des normes se rapportant au bon usage de la langue française (par exemple, les conventions bibliographiques).
- Vœux universels souhaités dans toutes les langues parlées à l'école à l'occasion du temps des Fêtes.

SUIVI DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE

Notre *Politique linguistique* sera révisée annuellement à la suite d'une consultation auprès des intervenants concernés. Elle sera disponible sur le site Internet de l'école.